

Un an après le Forum Génération Égalité : quelle postérité ?

Le Forum Génération Égalité (FGE) a été inédit et original, son format visant à dépasser les blocages institutionnels causés par l'hostilité de certains acteurs étatiques envers les droits des femmes. Dans une dynamique volontariste, il a allié le secteur privé, les États et les gouvernements, le système onusien, les organisations de la société civile et philanthropiques voulant donner une impulsion internationale en faveur de l'égalité femmes-hommes dans le monde. L'événement a mobilisé 50 000 personnes qui ont assisté en ligne à la prise d'engagements à hauteur de 40 milliards de dollars dans le cadre du Plan mondial d'accélération. Un an plus tard, nous dressons un bilan de ses retombées et des défis à relever.

Les hôtes du FGE : défenseurs de la cause de l'égalité ou opportunistes ?

La cause de l'égalité des genres est couramment instrumentalisée par les institutions, les personnalités politiques et les entreprises privées. Distinguer la véritable volonté politique de mener à bien un changement transformatif de l'effet d'annonce ou de l'opportunisme à visée électorale relève d'une analyse en profondeur des promesses faites et de leur suivi. Comment la France et le Mexique, pays hôtes du FGE, ont-ils donné suite à leurs engagements dans la cause féministe ? Quel bilan en tirer ?

Les efforts sont là, mais les avancées demeurent lentes.

En France depuis la fin du FGE, Emmanuel Macron a été réélu président de la République et a renouvelé son engagement envers l'égalité femmes-hommes, qu'il a annoncé comme étant la grande cause du quinquennat. Sur le plan international, la politique étrangère française ne peut pas encore être qualifiée de féministe.

L'approche de la France en ce sens est assez réductrice, ne comprenant pas le domaine de la défense, de la sécurité et la politique commerciale. La féminisation des corps diplomatiques est limitée et l'intégration de la dimension du genre dans les politiques et les actions menées n'est pas systématique. **Au niveau national, la condition des femmes reste préoccupante** : les violences basées sur le genre demeurent une réalité, les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) font encore l'objet d'attaques ainsi que de remises en cause malgré les actions du gouvernement. Enfin, les inégalités professionnelles et économiques s'exacerbent depuis le début de la pandémie.

LE SLOGAN "ACT NOW" DU FGE AFFICHAIT LA VOLONTÉ DE CHANGEMENT IMMÉDIAT

De façon similaire, **la légitimité du Mexique et de son gouvernement guidé par Andrés Manuel López Obrador est questionnée**. Le pays est le seul État sud-américain à avoir adopté une politique étrangère féministe, axée sur la parité, la lutte contre la violence faite aux femmes et l'intersectionnalité. Mais les contradictions d'une telle politique sont visibles. Malgré un leadership sur les scènes internationale et régionale - le Mexique est à l'initiative des rencontres féministes latino-américaines et caribéennes (EFLAC) - le pays peine à faire reculer les violences systémiques ayant cours sur son territoire, il s'agit du pays où le plus de féminicides sont commis par an (2020).

Somme toute, **on observe un maintien du statu quo**. Pourtant, le slogan «Act Now» du FGE affichait la volonté de changement immédiat, face aux risques de violences croissants pour la vie des femmes et des filles et le recul des droits des femmes dans plusieurs pays du monde.

La communication et la visibilité du FGE : nouveau décalage entre États, société civile et secteur privé ?

Le déroulement du FGE devait représenter **un moment de (re)mise à l'agenda des politiques en faveur de l'égalité de genre**, 26 ans après la Conférence de Pékin. L'un des objectifs de cet événement était aussi de poursuivre, dans les cinq années à venir, les débats sur la cause des femmes. La conversation sur le FGE s'est cependant arrêtée avant même de commencer, n'étant même pas relancée par les pays hôtes dans leurs discours politiques et publics. Comment expliquer un tel désintérêt ? Hormis des déclarations générales sur l'égalité de genre, il n'est fait aucune mention du FGE sur le site de l'Elysée et du gouvernement français et mexicain depuis plusieurs mois.

Les réseaux sociaux du FGE sont également très peu utilisés. Sur son site internet, **il est difficile de trouver des informations** récentes et mises à jour.

C'est également le cas au sein du système onusien, où le FGE n'a été mentionné qu'à l'occasion de la 66ème session de la Commission sur le statut des femmes en mars 2022.

IL N'EST FAIT AUCUNE MENTION DU FGE SUR LE SITE DE L'ELYSÉE ET DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS ET MEXICAIN DEPUIS PLUSIEURS MOIS.

D'autre part, **le secteur privé, l'un des moteurs du FGE, informe les parties prenantes et rend accessibles des données**. La Fondation Bill et Melinda Gates met à disposition de nombreuses informations sur sa méthodologie, sa politique et rend compte de ses activités de financement de manière relativement transparente, par exemple à travers des guides et des documents en matière d'égalité de genre¹ à destination des entreprises.

1. Bill & Melinda Gates Foundation, « Financials », <https://www.gatesfoundation.org/about/financials>

Des organisations philanthropiques comme la Fondation Ford suivent la même tendance. La fondation a publié sur son site un Q&A où les parties prenantes peuvent s'informer sur les engagements pris, leur mise en œuvre, leur domaine d'application et les associations à l'œuvre².

La société civile fait vivre aussi le FGE et poursuit les discussions sur l'agenda féministe entamées lors du Forum. Par exemple, Young feminist Europe, champion de la coalition sur le leadership féministe, a participé à la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, où a été présenté le travail accompli jusqu'à maintenant par la coalition et ses partenaires. Pour l'occasion, l'organisation a également organisé un side event ouvert au public le 13 juin 2022.

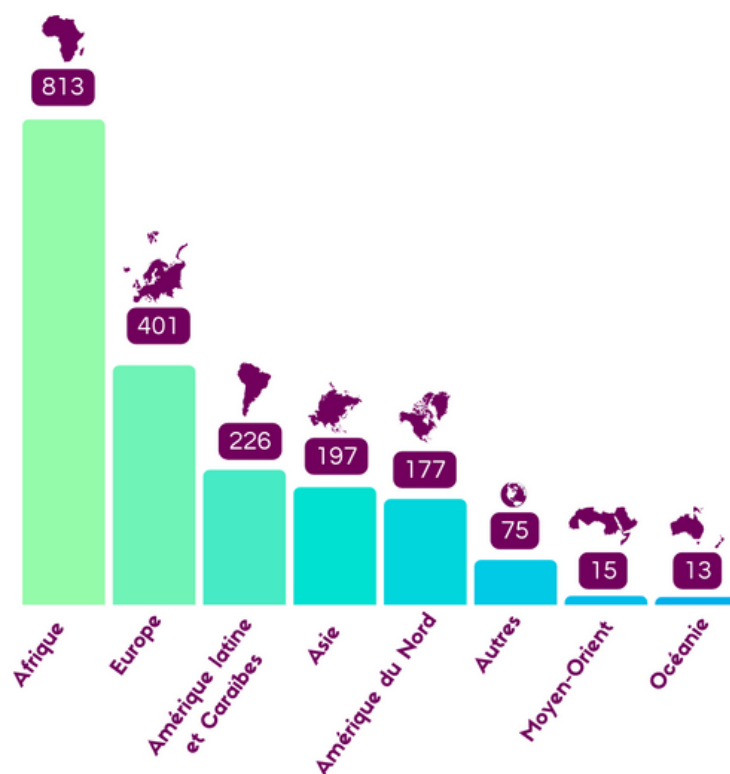
Le Collectif Générations Féministes, en France, continue de faire pression sur le gouvernement avec le hashtag « **stop talking, start funding** » (« assez parlé, financez »), lancé pendant le Forum, afin de mobiliser plus de fonds publics pour l'égalité de genre et la société civile féministe française. La société civile exige un dialogue « régulier » avec les institutions, au-delà de rendez-vous ponctuels. Elle demeure toutefois sceptique³.

2. Ford Foundation, «Q&A», <https://www.fordfoundation.org/news-and-stories/news-and-press/news-additional-pages/faqs-generation-equality-forum-commitments/>

3. Sarah Aissaoui, Sofia Azaiez, Eugénie Boivin Jasinski, Silvia Costante et Juliette Stefano sous la direction d'Alice Apostoly et Déborah Rouach, "Le genre au sommet – Comprendre les enjeux du Forum Génération Égalité", 01.12.2021, Institut du Genre en Géopolitique, <https://igg-geo.org/?p=5361>

La mise en oeuvre des engagements : entre incertitudes, accomplissements et déséquilibres

Nombre d'engagements pour le FGE par zone géographique



<https://commitments.generationequality.org/dashboard/map/>

On constate un certain déséquilibre : les gouvernements des pays arabes et de l'Océanie étant plutôt absents, alors que la participation des pays occidentaux et africains est plus importante, suivis par les pays sud-américains et asiatiques. **Une implication à deux vitesses** est observée, d'une part ces gouvernements qui répondent à l'appel de (re)mobilisation internationale pour l'égalité de genre, et les autres qui s'abstiennent de participer bien que surtout représentés, timidement, par leur société civile. Si le format du FGE a permis aux pays décidés à faire avancer la cause féministe, **le système onusien demeure très divisé** en ce sens, ce qui risque de ralentir, encore une fois, les progrès en matière d'égalité et les actions en ce sens au niveau multilatéral.

Le schisme sur la scène internationale s'agissant des pays défenseurs des droits des femmes ne semble pas avoir été affecté suite à la tenue du FGE.

Les États réfractaires à l'égalité de genre le sont toujours. La Hongrie, le Vatican, la Russie ou encore l'Arabie saoudite continuent de s'abstenir d'agir, les droits de femmes sur leur territoire ayant même reculé. La guerre en Ukraine ou en Éthiopie a provoqué une augmentation des violences basées sur le genre, en limitant l'accès des femmes aux services essentiels. L'arrivée au pouvoir des Talibans en Afghanistan a eu pour conséquence la régression des droits des femmes, de moins en moins présentes dans la vie politique et médiatique du pays et dont l'autonomie et l'indépendance sont menacées. On observe le même phénomène quant aux DSSR et à la lutte contre les violences faites aux femmes. Aux États-Unis, de plus en plus de lois sont adoptées pour limiter l'accès à l'avortement, et la mise en péril de ce droit au niveau constitutionnel fait craindre une véritable régression. La Turquie, après son retrait de la Convention d'Istanbul, le 20 mars 2021, menace plusieurs associations féministes de dissolution.

En dépit de cela, les engagements pris dans le cadre du FGE ont plus que doublé par rapport à l'année 2021 : ils sont passés de 1 076 à 2 703, formulés par 1 007 porteurs d'engagements.

95 CHAMPIONS DE COALITION SONT EN TRAIN DE METTRE EN ŒUVRE LEURS ENGAGEMENTS.

Plusieurs engagements pris dans le cadre des six coalitions d'action poursuivent leur chemin.

Citons par exemple le plan de relance féministe canadien et la Global alliance for care, le partenariat de l'Espagne avec le programme We decide de l'UNFPA contre la violence basée sur le genre visant les personnes handicapées. Une partie des fonds promis par la France en matière de DSSR a été décaissée.

Ils seront dédiés à la distribution de contraceptifs via UNFPA et à des collaborations avec l'Organisation pour le Dialogue en faveur de l'Avortement Sécurisé (ODAS) en Afrique de l'Ouest et du Centre, ainsi qu'à l'initiative Shaping Equitable Market Access for Reproductive Health (SEMA).

Certaines coalitions sont plus soutenues en matière d'engagements et de financements.

C'est le cas des coalitions sur la violence basée sur le genre (805 engagements), sur la justice et les droits économiques (531), sur le leadership féministe (482) et les DSSR (398). Au contraire, comme observé l'année dernière par l'IGG, les coalitions portant sur l'innovation technologique et l'égalité de genre et sur la justice climatique, malgré l'importance croissante du secteur numérique et de la lutte contre le changement climatique, reçoivent moins de soutien.

LES ENGAGEMENTS PRIS DANS LE CADRE DU FGE ONT PLUS QUE DOUBLÉ PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2021 : ILS SONT PASSÉS DE 1 076 À 2 703, FORMULÉS PAR 1 007 PORTEURS D'ENGAGEMENTS.

Au total, 95 champions de coalition sont en train de mettre en œuvre leurs engagements. Mais le manque d'un mécanisme de redevabilité complique la tâche : sans lui, comment suivre concrètement quels engagements ont été effectivement respectés ?

À l'occasion de la 66ème Commission sur le statut des femmes, le 17 mars 2022, la directrice exécutive d'ONU femmes, Sima Sami Bahous, a présenté une mise à jour du tableau des engagements pris par coalition d'action, disponible en ligne. Il n'est en revanche pas encore possible de connaître le montant attribué à chaque coalition d'action ni quelle zone géographique a pris le plus d'engagements. **Cette absence d'informations confirme le manque de transparence et le défi que sera la mise en place d'un cadre de redevabilité.**

Quid du mécanisme de redevabilité ?

Repoussé à septembre 2021 puis à nouveau à une date ultérieure, sa présentation fait défaut aux promesses faites au FGE. Il est censé être **présenté en septembre 2022 à l'Assemblée générale des Nations unies**, mais on en sait encore très peu sur ses caractéristiques. Certes, les institutions internationales font face à une actualité internationale lourde, mais ne l'est-elle pas toujours ? Des acteurs importants dans la mise en œuvre du Plan d'accélération manquent-ils à l'appel ? D'autres freinent-ils le processus ?

La conception d'un tel mécanisme, au vu du nombre d'engagements formulés et d'acteurs impliqués, **est certes d'une complexité considérable**, pourtant des modèles onusiens existent et des acteurs de la société civile ont détaillé leurs souhaits et recommandations pour l'élaboration d'un plan de redevabilité légitime et efficace. En juillet 2021 et en avril 2022, des réunions multi-acteurs ont eu lieu afin de déterminer les grands principes devant gouverner le mécanisme, mais elles débouchent surtout sur des considérations vagues et d'ordre général sans véritable avancée ou informations précises.

Des alternances gouvernementales hostiles à l'égalité de genre dans certains États ont-elles pu mettre à mal le calendrier prévu ? Des pays comme l'Équateur et la Corée du Sud ont récemment vu arriver au pouvoir un gouvernement conservateur, dont l'idéologie est historiquement, et par essence, antagoniste des revendications féministes⁴. En parallèle, **de nouveaux pays, en marge du FGE, ont réaffirmé leur volonté de lancer une politique étrangère féministe**, comme l'Espagne. Le Chili a aussi intégré une perspective féministe à sa diplomatie après les élections de décembre 2021.

4. En 2021, au Japon: la droite est restée au pouvoir. En Allemagne, l'arrivée de Scholz marque la fin de l'ère Merkel. Des pays comme le Pérou, le Chili et l'Honduras ont vu la gauche arriver au pouvoir. Des élections 'sans réel choix' ont aussi eu lieu en Iran, Vietnam, Syrie, Russie.

La temporalité de la redevabilité : temps long mais il y a urgence !

Les principes du mécanisme auraient dû être définis avant le Forum. Ainsi, chaque acteur·ice pouvait s'engager de manière éclairée, ayant connaissance de toutes les contraintes imposées. Il apparaît cependant que cette temporalité de la redevabilité aurait probablement dissuadé des acteur·ice·s de participer au Forum. Le FGE se voulait le plus intégratif et universel possible, afin de lancer une dynamique générale. **Mais qui dit moins d'acteurs dit aussi moins d'engagements, l'effet transformateur du Forum aurait été mis en péril.** En matière d'égalité de genre, Delphine O, secrétaire générale du FGE, décrit, lors d'un entretien avec l'IGG en février 2022, un travail sur le long cours : « on est partis de deux États, la France et le Mexique, à la base il n'y avait aucun autre État qui était acquis pour le Forum. (...) en temps de pandémie, il a été extrêmement difficile d'attirer l'attention des gouvernements (...) qui étaient complètement submergés par la crise sanitaire (...) l'idée est toujours de pouvoir recruter d'autres membres des coalitions ». Pourtant, **le temps manque**, car la situation sanitaire, sociale, économique et humanitaire des femmes s'est largement dégradée depuis 2021. ONU Femmes ne dispose pas de pouvoir de contrainte sur les États membres et les États ne peuvent contraindre les entreprises, les fondations et les organisations qui se sont engagées.

Ainsi, **en l'absence d'incitations, de communication, de pressions médiatiques et diplomatiques ainsi que de plan de redevabilité, le devenir du FGE relève alors purement de l'utopie.** Si l'entière responsabilité de l'héritage du Forum devait tenir à la seule volonté des États, il y a fort à craindre pour l'avenir des femmes.

5. [Entretien] Au cœur du Forum Génération Égalité, avec Delphine O., <https://open.spotify.com/episode/6tx9t8OgHtETeFWK4uOIAS?si=baa3134766eb42d5>

Recommandations

1 Mettre en place une stratégie de communication sur le FGE pour en garantir la pérennité : le but affiché du FGE était de (re)mobiliser la communauté internationale sur les questions d'égalité de genre, non seulement pendant les trois jours du Forum, mais aussi et surtout dans les cinq années à venir. Assurer une visibilité en continu du FGE s'avère nécessaire pour stimuler l'intérêt et la participation de toute partie prenante, d'où la nécessité de déployer une stratégie de communication pertinente, en particulier de la part des États hôtes.

2 Fournir un mécanisme de redevabilité inclusif, évaluatif et de contrôle des engagements adoptés : l'introduction d'un mécanisme de redevabilité est indispensable pour garantir le respect des engagements formulés et leur évaluation. D'abord, il faut envisager la création d'un espace de dialogue et de partage d'information dans lequel les porteurs d'engagements peuvent échanger, communiquer et expliquer les objectifs de leurs actions, et répondre à d'éventuels doutes ou questions. Il devrait également être possible d'introduire des procédures de contrôle afin d'évaluer, en toute transparence, les engagements pris, ou alors les remettre en cause si des dysfonctionnements sont observés.

3 Assurer la fiabilité des données sur le FGE et mettre à jour les plateformes existantes : L'accessibilité et la production de données est cruciale pour évaluer l'impact du FGE et en comprendre les effets et objectifs. L'absence d'une charte géographique rend difficile le développement d'une vision globale sur les pays et les types d'acteurs qui ont formulé des engagements. Il serait utile de mettre à jour le site du FGE, introduire des paramètres de recherches par mots-clés, classer les engagements par ordre alphabétique et offrir au moins un premier aperçu, certes provisoire, de la mise en œuvre des engagements financiers pris.

- 4 Mettre systématiquement à l'agenda international les objectifs du Plan d'accélération en faveur des droits des femmes,** profiter des occasions de présidence de l'Union européenne française et de la nomination mexicaine au sein des membres non-permanents du Conseil de sécurité des Nations unies pour mettre l'accent sur le plan et sur sa concrétisation. Ces moments de visibilité des pays hôtes permettraient d'attirer l'attention sur le FGE et ses retombées et de mettre à l'avant le plan d'accélération tant dans le cadre de l'Union européenne que dans le système onusien.
- 5 (Re)créer la cellule du MEAE en charge du suivi du FGE :** la présence d'une cellule ad hoc pour le suivi du FGE est un outil de contrôle fondamental, car elle permet de superviser les engagements pris, les interactions avec les partenaires du Forum et les actions menées ou à mener.
- 6 Prioriser les programmes et mesures en faveur de l'égalité de genre dans les actions gouvernementales:** il est primordial, pour les gouvernements, de chiffrer, clarifier et agir de manière transparente et accessible, et de s'inspirer des bonnes pratiques en matière de genre si nécessaire. La participation accrue des États dans la lutte pour l'égalité de genre est indispensable pour avoir des résultats stables et structurels. Il faut certes envisager des partenariats et des discussions avec la société civile féministe et le secteur privé pour faire avancer la cause des femmes, sans pour autant donner la seule responsabilité à ces acteurs de poursuivre les engagements ambitieux du FGE.

Crédit : Institut du Genre en Géopolitique

Rédaction : Eugénie Boivin-Jasinski, Silvia Costante, Lou-Li Nexer Ho-Dinh

Traduction : Kerry Marcotte

Maquettage : Marion Delebecque